



**Réunion mensuelle ordinaire tenue
le 22 mars 2021**

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Fundy qui s'est tenue le lundi 22 mars 2021, au 10, ch. Crane Mountain, à Saint John (N.-B.).

1. Ouverture de la séance

La présidente, Nancy Grant, déclare la séance ordinaire du conseil ouverte à 10 h 23, soulignant le respect de toutes les règles de prévention de la Covid-19, notamment celles sur le dépistage actif, le respect de la distanciation et le port du masque.

2. Sont présents

Nancy Grant	Présidente du conseil d'administration
Jim Bedford	Vice-président
Bette Ann Chatterton	Mairesse de St. Martins (par téléphone)
Gary Clark	Maire adjoint de Quispamsis
Grace Losier	Mairesse de Grand Bay-Westfield
Shirley McAlary	Mairesse adjointe de Saint John
Cindy MacCready	Représentante de district de services locaux (suppléante)
Brenda Rathburn	Représentante de district de services locaux
John Cairns	Représentant de district de services locaux

Sont absents

AUTRES

Marc MacLeod, directeur général, CSRF

Alicia Raynes, secrétaire de séance, CSRF

Nick Cameron, agent de développement adjoint, CSRF

Brenda MacCallum, agente des relations publiques et de l'élaboration des programmes, CSRF

3. Adoption de l'ordre du jour

La présidente demande que l'ordre du jour soit adopté.

Proposition : Adopter l'ordre du jour du 22 mars 2021.

Proposé par : Gary Clark

Appuyé par : Grace Losier

Vote : *Proposition adoptée*

4. Divulgence de conflit d'intérêts

Cindy MacCready fait part d'un conflit d'intérêts concernant le point numéro huit (8). La présidente Nancy Grant indique que Cindy MacCready pourra se retirer de la réunion au moment de la discussion du point « CMEI – Projets communautaires. »

5. Adoption de procès-verbaux

Proposition : Adopter le procès-verbal du 10 février 2021 sans modification.

Proposé par : Shirley McAlary
Appuyé par : Gary Clark
Vote : *Proposition adoptée*

6. Planification – inspection des bâtiments – février 2021

Nick Cameron, agent d'aménagement adjoint de la CSRF, présente son rapport de construction, d'aménagement et d'urbanisme de février 2021 pour le Village de St. Martins et les zones rurales de la CSRF. L'estimation des coûts de construction depuis le début de l'année s'établit à 154 500 \$ fin février 2021, comparativement à 13 000 \$ en 2020.

M. Cameron indique que, conformément à ce qui a été dit à la réunion de février, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a adopté un nouveau règlement en vertu de la *Loi sur l'administration du Code du bâtiment* (règlement général 2021-02) qui a modifié le code du bâtiment en vigueur, le faisant passer du code national du bâtiment 2010 au code national du bâtiment 2015. On discute des répercussions de ces changements et des difficultés qu'ils entraînent. Il est noté qu'une augmentation considérable des permis de construire est à prévoir pour les structures qui étaient auparavant exemptées, comme les garages, les camps saisonniers et les dépendances. Pour le moment, il n'y a pas de nécessité immédiate à embaucher du personnel dans la région de Fundy pour répondre à la demande accrue de services et d'inspection des bâtiments, mais la situation devrait changer une fois que le coût des matériaux de construction se sera stabilisé.

Proposition : Recevoir et classer le rapport mensuel de février 2020 comme présenté.

Proposé par : Gary Clark
Appuyé par : Shirley McAlary
Vote : *Proposition adoptée*

7. Finance – Tracteur à pneus 2008

Marc MacLeod fait un point rapide sur la remise en état du tracteur à pneus CAT D6 2007 d'Atlantic CAT, qui a été approuvée dans le cadre du plan d'investissement de 2021. Il explique que le démontage du tracteur à l'usine CAT de Toromont a permis de découvrir que d'autres pièces étaient très usées et devaient être remplacées. Le personnel recommande d'approuver les pièces additionnelles requises.

Proposition : Approuver l'acquisition de pièces additionnelles nécessaire à la remise en état du tracteur à pneus CAT D6 2007 qui sera financée à même la réserve de capital au montant de 25 745,82 \$ (TVH incluse).

Proposé par : Grace Losier
Appuyé par : Brenda Rathburn
Vote : *Proposition adoptée*

8. CMEI – Projets communautaires

La présidente invite Cindy MacCready à se retirer de la réunion en raison d'un conflit d'intérêts.

Marc MacLeod fait un bref exposé du décret en conseil 2005-112 qui exige la création d'un fonds annuel destiné à la réalisation d'aménagements sur place, à la communauté hôte ou à une combinaison des deux options. Ce décret permet de mener des consultations avec les groupes locaux pour déterminer qui seront les destinataires de ces fonds. L'entente avec CMEI exige une dotation de 75 000 \$ par année qui, indexée partiellement en fonction de l'inflation, atteindra 90 875 \$ en 2021. Dans le cadre de cet accord, CMEI évalue et recommande équitablement les projets à subventionner, tandis que Gestion des déchets solides de Fundy examine et prend en compte les recommandations de concert avec CMEI. En 2020, une nouvelle fiche de pointage a été mise au point en partenariat avec CMEI. Le pointage ainsi obtenu est consigné sur la feuille de recommandation, ce qui donne lieu à un classement en vue du déboursement des fonds.

La nouvelle fiche de pointage utilisée pour le classement les projets s'est avérée être une méthode cohérente pour le déboursement des fonds. Le directeur général passe en revue le processus. Aucun changement n'est recommandé.

Proposition : La Commission autorise le financement des projets de communauté hôte tels que présentés, jusqu'à concurrence de 90 875 \$ en 2021.

Proposé par : Gary Clark
Appuyé par : Grace Losier
Vote : *Proposition adoptée*

9. Feuilles mortes et déchets de jardin

Brenda MacCallum, agente des relations publiques et de l'élaboration des programmes, fait une présentation sur les changements qui vont être apportés à la manière d'emballer les feuilles et les déchets de jardin. Elle explique que dorénavant, ces résidus ne devront plus être mis dans des sacs en plastique transparent, mais plutôt dans des sacs à feuilles en papier. Ce changement n'aura pas beaucoup de conséquences sur la population, la majorité des gens utilisant déjà des sacs en papier, disponibles partout. Ce changement sera également conforme au nouvel arrêté de réduction des sacs de plastique qui entrera en vigueur le 1er juillet 2021.

Brenda MacCallum explique également que des explications sur ce changement seront communiquées aux municipalités et aux transporteurs au printemps 2021 et qu'une campagne de sensibilisation sera organisée auprès des résidents. Ce changement devrait être mis en œuvre à l'automne 2021. À partir de ce moment-là, les sacs en plastique transparent contenant des feuilles ne seront plus pris en charge et des étiquettes adhésives y seront apposées.

Brenda MacCallum fait le point sur arrêté de réduction des sacs de plastique, soulignant qu'il a été adopté à Quispamsis, à Grand Bay-Westfield et à Hampton et adopté à l'étape de la deuxième lecture à Rothesay et à Saint John.

Proposition : Accepter et classer la présentation telle que présentée.

Proposé par : Shirley McAlary
Appuyé par : Gary Clark
Vote : *Proposition adoptée*

La présidente Nancy Grant demande une proposition pour lever la séance.

Proposition : Lever la séance à 10 h 59.

Proposé par : Grace Losier
Appuyé par : Brenda Rathburn
Vote : *Proposition adoptée*

ADOPTÉ le _____

Nancy Grant, présidente

Alicia Raynes, secrétaire de séance